

Pédicure médicale spécialisée en Technologies nouvelles/actes podologiques: orthonyxie, orthoplastie et onychoplastie.

La technicienne en technologies nouvelles au niveau du pied a également une formation de pédicure médicale de l'enseignement officiel reconnu par la Communauté française. La technicienne en actes podologiques (orthoplastie, orthonyxie, onychoplastie) est compétente pour:

- traiter les hyperkératoses mécaniques ou non mécaniques.
- réaliser des petits appareillages de confort, de correction afin de limiter les frottements : l'orthoplastie*.
- donner les conseils de chaussage et d'hygiène du pied.
- travailler en milieu interdisciplinaire dans l'intérêt du patient.
- pratiquer des actes spécifiques.

La technicienne ne diagnostique et ne traite pas les maladies (infections mycosiques, infections virales, infections bactériennes, etc..) qui sont du ressort du médecin.

- fraiser l'ongle en cas d'hypertrophie unguéale
- traiter l'ongle incarné.
- redresser la plaque unguéale.
- travailler sur base d'une prescription médicale du médecin généraliste, du dermatologue, du diabétologue, de l'orthopédiste, du rhumatologue, etc....
- réaliser des petits appareillages afin de corriger, éviter les récurrences de l'ongle incarné: orthonyxie*.
- réaliser une reconstitution de l'ongle: onychoplastie*.
- pratiquer la diminution de plaque unguéale.

Le pied gériatrique

Trop souvent négligés ou oubliés, les pieds de la personne âgée peuvent engendrer une marche difficile, un chaussage non adapté, des douleurs et indirectement des chutes. Le manque de soin au niveau des pieds peut donc conduire à une perte de confiance, une réduction de l'exercice physique et donc de l'autonomie.

Les soins podologiques apporteront un confort au patient et une qualité de vie.

Les moyens d'action podologiques sont :

- l'orthoplastie
- l'orthonyxie
- les conseils de chaussage
- l'hygiène et la surveillance
- le travail interdisciplinaire : la pédicure médicale travaille avec le médecin gériatre, le médecin généraliste, le diabétologue,, le podologue gradué, l'infirmière,

L'orthoplastie

L'orthoplastie est une technique podologique qui permet de corriger grâce à un appareillage (orthèse ou prothèse) amovible réalisé sur mesure. Cet appareillage est réalisé lorsque les déformations d'orteils entraînent des douleurs et des conséquences au niveau du pied. Il existe différents types d'orthoplastie: de confort, de correction, de stabilisation, de remplacement, d'immobilisation. Il existe des contre-indications: infection mycosique, plaie, handicap fonctionnel, etc... Le bilan clinique pour l'application d'une orthoplastie se fera directement par la technicienne du pied ou en collaboration avec le médecin ou le podologue gradué. Chaque acte fera l'objet d'une anamnèse et d'un bilan clinique complet du pied.



L'orthonyxie

L'orthonyxie est une technique podologique qui permet de corriger des courbures unguéales (*courbures des ongles*) grâce à un appareillage d'ongle. Cet appareillage est réalisé lorsque la courbure d'un ongle génère des conflits entre la plaque unguéale et les tissus péri-unguéaux. Il existe différents types d'orthonyxie (fil de titane, anneau de Ross Fraser, languette de Bacquart, etc..). Le choix de la technique dépend de nombreux facteurs: facteurs risques (patient diabétique, patient allergique, etc..), âge, chaussage, pratique sportive, sexe, intensité de la douleur, chronicité, ... Il existe des contre-indications: infection mycosique, plaie, onycholyse, trophicité unguéale, etc... Le bilan clinique pour l'application de l'orthonyxie se fera directement par la technicienne du pied ou en collaboration avec le médecin.



L'onychoplastie

L'onychoplastie est une technique podologique qui permet une reconstitution ponctuelle de l'ongle. L'onychoplastie est réalisée en cas d'ongle incarné, de sensibilité suite à l'absence d'ongle, etc...

La reconstitution de l'ongle est toujours temporaire et n'a aucune indication esthétique en podologie. Il existe des contre-indications: infection mycosique, allergie, etc...

Laurence Wilmus

laurencewilmus@hotmail.com

+32 475 309448

Cursus

- Licence en Sciences de l'Education
- Certificat d'Aptitude Pédagogique
- Attestation de Technologies Nouvelles (actes podologiques)
- Diplôme de Réflexologie Plantaire
- Diplôme de Pédicurie Médicale
- CESS

Expériences professionnelles

- Pédicure médicale / technicienne en actes podologiques en polyclinique et en cabinet médical privé durant 18 années
- Professeur de biologie orientée, d'hygiène et déontologie
- Professeur de technologies nouvelles (actes podologiques)
- Professeur de réflexologie plantaire

Intervention la mutuelle*: La consultation de pédicurie médicale: soin de l'ongle incarné, traitement de l'hyperkératose avant placement de l'appareillage.

Actes non pris en charge par la mutuelle: Le traitement d'orthonyxie ou onychoplastie ou d'orthoplastie : appareillage

Les actes sont réalisés en cabinet médical avec un maximum de matériel à usage unique. Les instruments subissent un cycle de désinfection de haut niveau (DHN) par immersion totale

*dépend de votre mutuelle complémentaire